
Action de prévention : Repérage des troubles auditifs et visuels

L'AUDITION

Les troubles de l'audition sont encore trop souvent négligés et diagnostiqués très tardivement. Pourtant, les pertes auditives peuvent rendre la vie quotidienne et les relations sociales plus difficiles, être sources d'isolement social et de déclin cognitif, allant jusqu'à la perte d'autonomie. Un audioprothésiste expérimenté anime une visioconférence interactive. Elle permet de mieux comprendre le fonctionnement de ses oreilles, l'évolution de l'audition au fil du temps et les solutions existantes pour la préserver et mieux entendre. Les conditions de prises en charge dont le reste à charge zéro sont également présentées. Le professionnel de santé audioprothésiste apporte des conseils, répond aux questions et oriente si nécessaire, vers un médecin ORL (oto-rhino-laryngologiste).

LA VUE

La prévalence des troubles de la vue augmente avec l'âge. La cataracte, la conjonctivite et les troubles visuels et autres pathologies ou désagrément, touchent le plus souvent les seniors. Tardivement diagnostiqués, ces troubles peuvent entraîner d'autres complications : difficulté à conduire, mobilité réduite, perte d'autonomie, isolement social, réduction des activités culturelles, associatives, familiales ou amicales. Une visioconférence interactive menée par un professionnel expérimenté, vise à encourager les participants à préserver leur vue. L'objectif est de sensibiliser le public, expliquer les appareillages et corrections existants, ainsi que les conditions de prise en charge dont le reste à charge zéro. Le professionnel de santé opticien apporte des conseils, répond aux questions des participants et oriente, si nécessaire, vers un ophtalmologue.

Pour qui ? Pour tout public résidant du département où se déroule l'atelier (voir tableau ci-dessous).

Pourquoi ? Favoriser l'accès à la prévention et aux soins. Repérer des problématiques de santé, orienter vers des professionnels de santé et des dispositifs de prévention.

Avec qui ? Des professionnels expérimentés et diplômés selon les thèmes de l'action et un(e) animateur(trice) de la Mutualité Française Île-de-France.

Comment ? Via la plateforme Zoom ou Teams (obligation d'avoir une adresse mail pour s'inscrire, un PC, ou une tablette, ou un Smartphone). L'inscription est obligatoire à la visio-conférence.

Une séance test de connexion est proposée aux personnes n'ayant jamais utilisé Zoom en amont du programme, pour être opérationnel le jour J. La séance test est facultative si le participant en ressent le besoin.

Calendrier « Repérage des troubles auditifs et visuels »

Cibles	Thème	Formats	Modalités	Départements	Date et horaires	Contacts/inscriptions
Tout public résidant du département où se déroule l'atelier	Repérage audition	Visio-conférence	Distanciel	Toute IDF	18-nov 11h-12h	elefevre@mutualite-idf.fr contact : 01 55 07 57 79